

DEC182230DR15

Décision portant nomination de Mme Sandrine Couronné aux fonctions de responsable par intérim du 10 septembre 2018 au 31 mars 2019 du service patrimoine et logistique de la délégation Aquitaine

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC180758DAJ du 22 février 2018 donnant délégation de signature à M. Younis Hermès, délégué régional pour la circonscription Aquitaine notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

Vu la décision DEC181596DAJ du 18 juillet 2018 portant modification des délégations de signature permanentes consenties aux délégués régionaux;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Sandrine Couronné, ingénieure d'études, est nommée, à compter du 10 septembre 2018 et jusqu'au 31 mars 2019, responsable par intérim du service patrimoine et logistique de la délégation Aquitaine, en remplacement de M. Gérard Richard, appelé à faire valoir ses droits à la retraite.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Talence, le 10 septembre 2018

Pour le président - directeur général et par délégation,
Le délégué régional
Younis Hermès